

Contrat de Ville - Participation de la Ville aux opérations retenues au titre de l'année 1997 dans les écoles

M. LE MAIRE, Rapporteur : Lors de la séance du 5 mai 1997, le Conseil Municipal a retenu diverses actions concernant le secteur de l'Enseignement dont le financement définitif s'établit comme suit :

Thème quartier	Maître d'ouvrage	Intitulé action	Financement Ville
Scolaire Grette Brulard	- Maternelle Brulard	Projet Global	10 000 F
	- Ecole Sainte-Famille	Petite Enfance Chacun Citoyen	7 000 F
Scolaire Planoise	Maternelle Ile de France	Acquisition jeux mobiles	7 000 F
Scolaire Rosemont	Maternelle Rosemont	Projet d'école	8 000 F
Scolaire Montrapon - Fontaine-Ecu	Maternelle Kennedy	Correspondance et voyage	2 750 F
Scolaire Clairs-Soleils	Primaire Jean Macé	Apport culturel	20 000 F
Scolaire Palente-Orchamps	- Primaire Jean Zay	De la lecture à l'expression écrite Temps et Espace	14 000 F
	- Maternelle Jean Zay		5 000 F
TOTAL			73 750 F

Le Conseil Municipal est invité à approuver le financement proposé ci-dessus, étant entendu que les crédits seront prélevés sur le budget primitif de l'exercice courant à l'imputation 92.66.65748 - code service 21100, après un transfert de 3 750 F de l'imputation 92.11.65748 à l'imputation 92.66.65748 - code service 21100.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette proposition.

Récépissé préfectoral du 3 juillet 1997.